

CONDAMNATION POUR HARCELEMENT A LA MAIRIE D'ISSOIRE

Prison avec sursis
Versement de dommages et intérêts aux victimes

Tel est le jugement rendu par le tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand en réponse aux plaintes de salarié(e)s de la mairie d'Issoire à l'encontre d'un responsable de service qui harcelait et maltraitait le personnel.

Dans les rapports au travail, une telle sanction est rarissime et gravissime. Elle témoigne de la violence des faits, de l'horreur du comportement de l'auteur, de la souffrance des victimes.

Aujourd'hui des questions se posent :

- Comment en est-on arrivé là ?
- Combien de victimes y a-t-il réellement ?
- Pourquoi les faits ont-ils pu durer et prendre une telle ampleur ?
- Pourquoi s'est installé un tel silence au point que personne n'a osé dénoncer et prendre le problème à bras le corps ?
- Comment a-t-on pu laisser seules, ignorées, méprisées, les victimes qui pour certaines, ont dû être hospitalisées, pour d'autres, ne sont toujours pas remises ?
- Qu'est-il mis en place aujourd'hui pour que cela ne perdure et ne se reproduise jamais, dans aucun service de la mairie ?

**CE SONT DES QUESTIONS ESSENTIELLES
QUI OBLIGENT UNE REPONSE
DE LA PART DE L'EMPLOYEUR, DONC DU
MAIRE QUI EST RESPONSABLE AU SENS
DE LA LOI DE LA SANTE PHYSIQUE
ET MORALE DE SES AGENTS.**

Le harcèlement, la maltraitance, le mépris sont condamnables. Ce n'est pas avec de tels principes qu'on assure le bon fonctionnement des services. Bien au contraire. Comme partout ailleurs, les agents ont besoin de respect et de considération ; ce sont les acteurs majeurs du service public municipal.

Et c'est un devoir pour le maire et son équipe de s'assurer que la gestion du personnel respecte ces règles élémentaires d'autant que d'autres « points sensibles » sont identifiés ; il semblerait que le mauvais comportement de certains membres de la hiérarchie en inspire d'autres. Et ça, ce n'est pas acceptable.

Plus que jamais et de toute urgence le maire et son équipe doivent s'engager à rendre public ce qui est mis en œuvre pour que jamais ne se reproduise ce genre de situation gravissime qui ne grandit personne, qui est source d'inefficacité et de dysfonctionnements pour la collectivité et de souffrance pour les agents.

Ces derniers doivent retrouver confiance, partout et au plus vite, en leur ambiance de travail et en leur encadrement.

Et nous le répétons
les agents sont les acteurs majeurs
du bon fonctionnement de la mairie d'Issoire